



RADIO CGT REGION NOUVELLE



AQUITAINE

ANNEE 2021

SEMAINE DU 26 AVRIL

Soutien à notre camarade élu...

Nous étions ce mardi 27 avril au Lycée Estève de Mont de Marsan pour soutenir notre camarade marc élu au Comité technique qui se voit infliger une sanction alors qu'il était en décharge d'activité.



La CGT ne laissera jamais faire cela et viendra au soutien y compris juridique de ce camarade et plus largement du droit syndical. La liberté d'exercer son militantisme syndical et encore plus son mandat est un droit absolu.



Jamais la CGT ne laissera quiconque tenter d'entraver cette liberté pour laquelle de nombreux camarades sont tombés.

Nous souhaitons remercier FO pour leur soutien et les actions qu'ils ont entreprises à ce sujet.





Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine



UNION LOCALE
DE MONT DE MARSAN 40



**Halte à La discrimination syndicale
Au lycée professionnel Frédéric Estève
Elle est inadmissible. Elle doit cesser**

TOUS ENSEMBLE POUR SOUTENIR MARC



le Mardi 27 Avril 2021 De 11h à 14h

Rassemblement

**Devant les entrées du Lycée professionnel
Frédéric Estève
12 rue Frédéric Estève à Mont de marsan**

Le syndicat Régional CGT du Conseil Régional d'Aquitaine, Union Départemental CGT 40, l'Union locale CGT de MONT de MARSAN, la CGT Educ'action 40 entendent agir pour dénoncer les méthodes de gestion abusives de l'administration du Lycée Estève et mettre un terme à la discrimination, à l'abus de pouvoir que subit Notre camarade Marc BIRELOZE.

Cette information publique est une première étape. Dans un deuxième temps les élus CGT au Comité Technique Régional demanderont une intervention immédiate du Conseil Régional d'Aquitaine. Et si cela ne suffit pas, le Syndicat CGT est disposé à engager toutes les procédures juridiques qui permettront aux personnels du Lycée Estève et à Marc BIRELOZE d'être respectés, de retrouver toute leur dignité.

En Avril 2014, un conflit a opposé les personnels Territoriaux salariés du Conseil Régional d'Aquitaine à l'administration du Lycée Estève à MONT de MARSAN. Après enquête, le Conseil Régional d'Aquitaine, en date du 10 avril 2014, a produit des préconisations et perspectives de régulation concernant la gestion des personnels Territoriaux.

Ce rappel à l'ordre n'a pas plu à l'administration du Lycée Estève et depuis les brimades, la discrimination sont devenus des armes privilégiées du Gestionnaire à l'égard des agents du Conseil Régional, notamment du représentant syndical CGT des personnels Territoriaux, Marc BIRELOZE.

Remettre en cause l'utilisation de ses droits syndicaux, du mandat d'élu des personnels dans les instances où il était convoqué par le Président du Conseil Régional d'Aquitaine, tout est bon pour ce gestionnaire anti-syndicaliste primaire.

Mais cela ne suffisant pas à assouvir son autoritarisme, le Gestionnaire s'en est pris de manière « minables » aux conditions de travail de Marc BIRELOZE en lui réduisant unilatéralement les missions rattachées au poste d'Agent d'Accueil sur lequel il a été recruté, en lui supprimant le matériel informatique nécessaire à la réalisation d'un service de qualité.

Parallèlement le Gestionnaire veut lui imposer des travaux d'entretien qui l'empêchent d'assurer une des missions premières du poste Accueil, à savoir, le contrôle des issues de l'établissement, indispensable pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Marc BIRELOZE ne refuse pas de faire ces travaux. Il demande seulement, que le chef d'Etablissement l'exonère de toute responsabilité si des problèmes de sécurité interviennent lorsqu'il entretient des locaux ne lui permettant pas de réaliser son travail d'Agent d'Accueil.

Abreuvé de rapports demandant des sanctions rédigés par l'administration du Lycée Estève, le Conseil Régional laisse faire. Il cautionne le harcèlement mené à l'encontre de Marc BIRELOZE.

Plusieurs personnels Territoriaux, adhérents du syndicat CGT ont été victimes, eux aussi, des méthodes abusives de l'administration du Lycée Estève. Constatant le silence assourdissant du Conseil Régional, ils ont préféré se préserver en faisant valoir leur droit à mutation.

Une autre salariée se prénommant Johar, est autorisée par la médecine du travail à reprendre son service sous réserve d'un aménagement de poste.

Au Lycée Estève à MONT de MARSAN, il est possible de satisfaire cette reconversion. Mais l'administration ne le voit pas de cet oeil. En effet cette élue suppléante de la CGT ne peut réintégrer son poste et se morfond chez elle, payée à ne rien faire. Tout à fait indécent de dépenser inutilement l'argent public.

Et là encore, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine laisse faire !!!

Pour sa part, la CGT ne laissera quiconque entraver cette liberté pour laquelle de nombreux camarades sont tombés.

Quand on s'attaque à un.e élu.e de la CGT c'est à toute la CGT que l'on s'attaque mais aussi aux droits des salariés de s'organiser, se syndiquer, faire grève, revendiquer.

Nous appelons au soutien de notre collègue et élu du personnel qui porte courageusement son mandat: Toutes discriminations doivent cesser et permettre aux représentants du personnels d'exercer leurs responsabilités sans craindre des conséquences pour leur carrière professionnelle.

Adresser vos message de soutien et de solidarité à notre camarade à cette adresse :

cgt40@cgtorna.fr



Syndicat CGT des personnels de la Région Nouvelle-Aquitaine

Préavis de grève à compter du 1 mai 2021

Bordeaux, Le 26 avril 2021

Monsieur le Président,

L'administration du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine a été alertée, ces derniers mois, par plusieurs syndicats sur la situation de très grande difficulté rencontrée par de nombreux agents à la Direction de l'Orientation. La Région a décidé de prendre en compte ces alertes en mettant en place une enquête administrative dont les résultats ne sont toujours pas connus malgré des demandes faites par les dits agents et par le CHSCT Central.

Aujourd'hui, force est de constater que les agents sont toujours en souffrance et qu'ils ne peuvent l'alléger qu'en obtenant de leur médecin un congé maladie. Cette modalité n'est satisfaisante pour personne, ni pour les agents ni pour le service.

Ainsi, étant donné qu'aucune décision, donc aucune solution, n'est offerte à ces agents, que nombreux sont ceux qui ne supportent plus ce management au quotidien et qu'il est particulièrement important qu'ils puissent s'extraire de cette situation de souffrance quelques-fois récurrente dans la même journée, ce préavis de grève est déposée pour leur offrir dans un cadre légal la possibilité d'échapper à ces moments douloureux.

Bien entendu, ce préavis vise aussi et avant tout à ce qu'une modalité définitive et rapide de sortie de cette situation soit décidée et mise en œuvre par la Région.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations syndicales.

Le secrétaire général à l'organisation

Eduardo BARZANA

26 IV 2021 14h 11

RENDEZ-VOUS EST DONNE PAR LE DGS A LA CGT

LUNDI 3 MAI 2021 A 11h00.